

Compte -rendu de la commission « Participation à la Vie des Habitants »

qui s'est tenue à Nestavel le 19 juin 2014 à 18 heures

Etaient présents : Danièle Rose, Christiane Lison (La Feuillée)- Pierre Colas, Denise Mouret, Martine Cloarec (Loqueffret) – Vincent Vigouroux (Brasparts)- Geneviève Le Mat (Plouye)- Hervé Quere (St Rivoal) – Brigitte Paumier (Loperec) – Gérard Guen (Botmeur)

Equipe Epal : Franck Martin (responsable service familles), Paola Le Delaizir (coordinatrice Yeun Elez et directrice ALSH*), Celine Couloigner (animatrice RPAM* et Familles), Anne Fleury (animatrice Jeunesse), Nicolas Lozac'h (animateur sport et nautisme)

La réunion a commencé par une visite du Centre de Nestavel pour les nouveaux élus puis par un tour de table de présentation de chacun des présents.

Gérard Guen , président de la commission a rappelé le cadre de compétences de la commission, a remercié les élus présents et constaté l'absence de représentant de la commune de Brennilis. Il contactera la commune pour pallier à ce défaut.

3 membres de la commission sont conseillers communautaires.

Franck Martin a présenté succinctement l'association EPAL* dans son ensemble.

Paola Le Delaizir a remis aux membres de la commission un certain nombre de documents présentant

1- Espace de Vie Sociale (EVS*)

C'est l'appellation donnée par la CAF* aux actions mises en place à destination des familles. Ceci dans le cadre d'une convention de financement par la CAF. Cette convention courait jusqu'à fin 2014, mais la CCYE* a obtenu un prolongement jusqu'à fin 2015 sur le fait que Céline n'est affecté à mi-temps sur le développement de ces actions que depuis septembre 2013.

Céline organise des sorties familiales, des animations dédiées aux familles et avec l'ensemble de l'équipe, la journée portes ouvertes du 1er juin qui a connu un bon succès public.

La prochaine sortie famille programmée sera **le dimanche 6 juillet** au domaine du Quinquis à Clohars-Carnoët.

Céline a remis des prospectus aux membres de la commission, à charge pour eux de les diffuser dans leur commune.

Le document remis, présente un diagnostic complet du territoire de la CCYE.

Concernant l'Espace de Vie Sociale , la commission est revenue sur la demande formulée par la CAF de voir exister, en dehors de la commission, un « comité » des familles qui aurait pour rôle d'être force de critique et de proposition sur les actions en direction des familles.

Des familles ont été pressenties, la crainte est de tomber dans la « réunionite » pour des parents qui sont déjà les plus engagés dans la vie associative des communes ; Une première réunion de ce comité sera organisée à la rentrée. Il appartiendra par la suite à ce comité de trouver son rythme.

2-RPAM

Gérard Guen a présenté l'organisation et l'historique de la mise en place du RPAM, du partenariat avec la CC de Pleyben et les communes de Huelgoat et Berrien, de la gestion de ce RPAM par EPAL

Céline adresse tous les trimestres à destination des communes et des habitants un RPAM infos qui

informe des activités du Relais

3-ALSH

Paola remet le document déjà diffusé dans les écoles, présentant les activités de l'été. L'équipe d'animateurs est complète, composée de personnes du territoire.

Concernant les tarifs présentés par Paola, l'accent a été mis sur l'effort financier consenti par la CCYE au regard des revenus médians des ménages sur la CCYE, effort qui a permis de voir le centre fréquenté pratiquement à 10% de ses capacités d'accueil et de réduire très fortement les impayés qui sont aujourd'hui d'un niveau supportable.

4-Jeunesse

Anne a présenté l'ensemble de son activité puis particulièrement l'échange mis en place dans le cadre du partenariat entre les différentes structures d'animation du Pays COB* avec le Pays des Landes de Gascogne. Les jeunes locaux, « *ambassadeurs du territoire* » s'étaient rendus dans les Landes l'été dernier et ce mois de juillet ce sont 64 jeunes landais qui seront reçus chez nous. Les élus sont cordialement invités à un pot le 28 juillet à 20 heures à Ti Menez Are à Brasparts.

5-Sport et Nautisme

Nicolas a présenté les activités qu'il anime. Le permis de construire du local de rangement des bateaux et autres kayaks et paddles qui va être construit sur le terrain du centre a été donné ; La CC procède aux appels d'offres pour ce local qui devrait être opérationnel à la fin de l'année.

Temps d'Activité Péri-Scolaires (TAP*)

Le deuxième point de l'ordre du jour était de faire un tour des communes autour de la mise en place des TAP.

RPI La Feuillée-Brennilis-Loqueffret* : 3 après-midi par semaine, 1 fois 1 heure, 2 fois 45 mn - pas de cantine le mercredi - pas de problèmes de locaux - garderies dans les communes jusqu'à 12h30 mn

Intervenants : EPAL, ADDES*, Ti Menez Are, Passeurs de mémoire, percussions

Une réunion va être organisée pour les parents. Le budget reste à finaliser.

EPAL et ADDES ont travaillé sur une harmonisation des coûts de 22,50 à 27,50 €/h + forfait déplacement 8,50 € + forfait matériel pédagogique de 4,50 € par séance.

Brasparts : 2 après-midi par semaine dans chacune des écoles - garderie jusqu'à 12h30 mn - pas de problèmes de locaux - pas de cantine le mercredi -

Intervenants : EPAL, Ti Menez Are, Ecole de Musique, Bagad an Arvorik...

Plouye : 2 après-midi par semaine, 2 fois 1h 30 mn de 15h20 à 16h50 - pas de problèmes de locaux (classes requises) - pas de cantine le mercredi - garderie ?

Intervenants : EPAL pour les maternelles, 2 enseignants, ATSEM* + bénévoles.

St Rivoal : 3 après-midi par semaine, pas de problèmes de locaux - pas de cantine - garderie ?

Intervenants : EPAL, ADDES, Ecomusée, Muzik an Arvorig, sérigraphie, poterie, Radio Evasion

Hervé Quere donne à la connaissance de la commission, la possibilité du fait de l'inscription de l'ensemble des communes en ZRR*, de bénéficier d'une aide majorée de l'Etat passant de 50 €/enfant à 95€/enfant.

La commission invite les Maires à se rapprocher de la Sous-Préfecture pour bénéficier de cette majoration.

Loperec : 1 après-midi par semaine de 3 heures le jeudi-pas de problèmes de locaux-pas de cantine garderie?- Intervenants : EPAL + à définir

Botmeur : L'Ecole de Botmeur est à Commana (Ecole intercommunale de la Pierre Bleue) 1 après-midi par semaine – pas de problèmes de locaux- pas de cantine – garderie jusqu'à 13 heures (fin du collège , question du transport scolaire)

Intervenants : Coordination assurée par le CAL (Centre d'animation et de Loisirs) intercommunal Commana, St Sauveur, Locmelar, Guimiliau.

Franck Martin revient sur les sollicitations dont a fait l'objet EPAL par l'ensemble des communes autour de la mise place de ces TAP , hors cadre de la convention liant EPAL et la CCYE. En son nom propre, il regrette la décision prise par la commission fin 2013 de ne pas avoir voulu travailler collectivement pour la rédaction d'un PEDT* commun sur l'ensemble de la CCYE.

Gérard Guen rappelle que :

- **la participation de 100€/enfant allouée par la CCYE ne peut légalement pas être une subvention donnée directement aux communes. Il conviendra aux intervenants d'adresser directement une facture à la CCYE qui générera l'enveloppe globale allouée à chaque commune sur la base des 100€/enfant/an**
- **les communes voulant bénéficier de l'aide de la CAF de 0,5 €/heure/enfant pour les activités au-delà d'une durée de 1 heure, doivent , après avoir adressé leur PEDT à l'Inspection Académique, (IA*) faire une déclaration d'ALSH* auprès de la DDCS* (ex Jeunesse et Sports) – cf – remarque ci-dessus de Franck Martin**

Impact des TAP sur les mercredis de l'ALSH

Le constat est :

- qu'il n'y a de cantine dans aucune commune de la CCYE le mercredi midi.
- que toutes les écoles ont choisi de travailler le mercredi matin
- que l'ouverture antérieure de l'ALSH le mercredi toute la journée est caduque et qu'il convient d'ouvrir le centre le mercredi après-midi
- que la capacité d'accueil de Nestavel n'est que de 44 places et peut s'avérer insuffisante
- que la question du repas de midi des enfants désirant fréquente l'ALSH n'a pas de réponse pour le moment
- que la question du transport des enfants vers Nestavel se pose.
-

Un questionnaire a été distribué via les familles. Il est important que toutes familles, même les non utilisatrices de l'ALSH, répondent avant le 30 juin , soit directement à EPAL , soit à la CCYE soit dans les Mairies .

Les membres de la commission sont invités à se mobiliser sur ces retours

L'étude des besoins face aux questions posées sera analysée lors d'une réunion exceptionnelle de la Commission le

**Jeudi 17 juillet à 18 heures à Nestavel
qui arrêtera le fonctionnement du mercredi de l'ALSH à la rentrée.**

La question des repas à Nestavel

Au-delà de la question de la cantine du mercredi, la qualité des repas servis au centre et fournis par un prestataire extérieur « Medirest » qui livre des barquettes à réchauffer, pose la question de l'éventualité de cuisiner les repas directement au centre, d'autant plus que l'équipement existe.

Cette question avait été précédemment évoquée par la commission : EPAL a commencé à y réfléchir à Ti ar Menez.

Cette démarche s'accompagnerait par le recours aux producteurs locaux pratiquant les « Circuits courts » Un travail avait été mené par un stagiaire de Brennilis à la CCYE qui avait référencé ces producteurs.

La réflexion sur la possibilité de créer ce service et son coût sera mise en œuvre par la commission à la rentrée.

Informations sur Ti Menez Are

Franck Martin et Gérard Guen refont l'historique de ce centre , ex classes vertes de Brasparts puis CPTDE*, rebaptisé Ti Menez Are.

Ce centre est aujourd'hui et jusqu'en 2022 propriété du PNRA et deviendra après cette date propriété de la commune de Brasparts qui avait donné le terrain et financé une partie de l'investissement en 1992, date à laquelle Vincent Vigouroux était Maire de Brasparts.

Ce centre est géré par EPAL, indépendamment de la convention EPAL- CCYE et est déficitaire depuis plusieurs années pour diverses raisons dont :

- la chute des séjours de classes natures
- le loyer de 24 000 € payés tous les ans par EPAL au PNRA*
-

EPAL a fait part au PNRA de son souhait de se retirer de la gestion de ce centre . Le PNRA a cherché sans succès un repreneur qui garantissait la pérennité de la structure et le maintien des 10 emplois locaux en jeu.

EPAL a alerté la CCYE de cette situation et a accepté de continuer la gestion du centre en 2014 à partir du moment où une réflexion globale pour un nouveau projet autour du centre est entamée.

Un groupe de pilotage regroupant des élus de Brasparts et de la CCYE, des représentants du PNRA, d'EPAL, d'associations locales, des personnes qualifiées a travaillé depuis septembre 2013 sur 2 axes :

- redéfinir le projet global
- réfléchir à la future structure de gestion du centre

Ce travail débouche sur une démarche DLA* confiée au Cabinet Pennec pour définir le nouveau projet du Centre autour

- de l'accueil de classes de nature, de colonies de vacances, de classes bilingues,
- de l'accueil hôtelier à destination du grand public
- de l'ouverture vers les écoles du Yeun Elez dans le cadr des TAP et de l'éveil à l'environnement
- de la définition d'une nouvelle structure de gestion

SI ce travail débouche sur un projet évalué économiquement viable, Le PNRA est disposé à entreprendre des travaux d'aménagement d'une aile autonome pour un accueil hôtelier de qualité.

Hormis les roulottes de Brasparts et les Troglodytes du Mont St Michel , ce type d'accueil fait défaut sur le Yeun Elez

Gérard Guen regrette que le Conseil Communautaire n'est pas jugé bon de désigner des représentants au comité de pilotage de ces travaux, après un débat des plus courts, . Il a informé qu'il continuerait de le faire en son nom propre et il invite les élus de la commission à le rejoindre.

Seules aujourd'hui Botmeur, Brasparts et St Rivoal ont désigné un représentant à ce groupe de pilotage.

Rappel : réunion de la commission le Jeudi 17 juillet à 18 heures à Nestavel